



**rainéa**  
L'eau par nature



# Qui sommes-nous ?



Spécialiste de l'assainissement individuel et de récupération d'eau de pluie depuis 15 ans



Accompagnement de A à Z



Installations garanties jusqu'à 30 ans



SAV efficace et réactif



Mise en place d'un contrat de maintenance



2 500 projets réalisés



Membre de l'ATEP : Rassemble les fabricants, les entreprises de services et leurs partenaires afin de contribuer à l'essor de la valorisation des eaux de la parcelle.



Nos partenaires



# Nos engagements

- ✓ Proposition de toutes les solutions d'ANC et de la récupération d'eau de pluie.
- ✓ Accompagnement des clients de A à Z (démarches administratives, financement avec l'Eco PTZ, subventions lorsqu'elles existent).
- ✓ Mise en relation avec les bureaux d'études, les SPANCS ou les services délégués.
- ✓ Mise en relation directe avec les fabricants qui sont des partenaires.
- ✓ Création d'une charte de qualité de prestations.
- ✓ Mise en place d'un contrat de maintenance.

## Charte Rainéa

### Les 10 engagements de Rainéa

- 1- Vous présenter les différents dispositifs d'assainissement individuel de manière objective et transparente.
- 2- Rechercher la solution d'assainissement optimale en tenant compte des contraintes parcelaires, de vos souhaits et des données économiques.
- 3- Vous remettre sous 7 jours un devis comportant une description détaillée de nos prestations.
- 4- Nous vous accompagnons à la réalisation des formalités auprès des bureaux d'études, les Mairies, SPANC, les communautés de communes ou les entreprises déléguées (Veolia, Saur).
- 5- Vous renseigner sur les solutions de financement et aides publiques existantes.
- 6- Vous informer, à l'ouverture du chantier, de la nature des travaux et de leur durée.
- 7- Réaliser les travaux de qualité en respectant les règles de l'art, les prescriptions techniques des bureaux d'études et des fabricants.
- 8- Limiter au maximum l'impact de nos travaux sur votre habitat et votre parcelle de terrain.
- 9- Vous informer sur les modalités d'entretien de votre installation, sur les garanties qui s'y attachent, en vous remettant le guide d'utilisation du fabricant.
- 10- Vous remettre une attestation d'assurance décennale et assumer sans délai notre responsabilité en cas de service après-vente.

# Nos étapes d'accompagnement



L'utilisateur rencontre son conseiller **Rainéa** pour échanger sur son projet.



L'utilisateur est mis en relation avec un bureau d'études de filières, qui rédige un rapport.



Le rapport est transmis au SPANC pour validation de la conception.



À la réception de la validation de la conception, **Rainéa** réalise le chiffrage des travaux.



**Rainéa** réalise les travaux et réceptionne le chantier avec le service SPANC lors du contrôle de réalisation.



**Rainéa** propose des contrats d'entretiens adaptés pour accompagner l'utilisateur dans l'entretien de son système.

# Notre entreprise Rainéa

## Assurance décennale :

Rainéa dispose également d'une assurance décennale pour assurer la sécurité de ses clients.

## Tous les acteurs sont formés :

- Label Quali pluie
- CAPEB
- OPPBTP
- Eau fil de l'eau

## Nos avis clients

Bonne équipe ! Travail réalisé avec soins. Toujours à l'écoute et ayant de bons conseils dans le projet. Content d'avoir travaillé avec vous sur ma maison.

Gregory B.

Agréé CASTORS depuis plusieurs années, très satisfait de la prestation et convaincu du professionnalisme de l'équipe de Rainéa, à recommander pour vos travaux d'assainissement.

Castors de l'Ouest, siège social.



# Parlez nous de votre projet



Damien LÉVÊQUE  
Rainéa 14

[calvados@rainea.fr](mailto:calvados@rainea.fr)

06 73 19 00 97



Damien LÉVÊQUE



[rainea.fr](http://rainea.fr)

Ensemble, **préservons**  
la ressource en eau !

